COMMUNE DE BEAUJEU
Place de l'Hôtel deVille

69430 BEAUJEU

CAHIER DES CHARGES

BATIMENT MAISON DURET

et MAISON ENCLAVEE

LOT N°=3 FACADES

CCTP

PREALABLE:

Le projet consiste en la démolition de deux bâtiments anciens accolés à une maison d'habitation .La démolition des bâtiments va générer une réfection de la façade du pignon ainsi dégagé.Un option consiste quat-à-elle à ne démolir que partiellement et rebatir un pignon EST et un mur coté NORD.

PRESCRIPTIONS TECHNIQUES DU LOT FACADES

CONDITIONS GENERALES D'EXECUTION DES TRAVAUX

L'installation générale du chantier n'est pas incluse dans le prix forfaitaire de l'Entrepreneur titulaire du présent lot ,seule l'installation spécifique lui incombe.Elle comprend :
- Nettoyage du chantier chaque soir et le nettoyage complet en fin de travaux.
- Fourniture et amenée à pied d'oeuvre, installation et évacuation de tout le matériel nécessaire à une bonne réalisation notamment échafaudage sur pied, auvent de protection au droit des entrées,signalisation, protections, balisage, etc ...
- Fourniture d'échantillon de revêtement de façades pour agrément du Maître d'Ouvrage.
- Accessibilité (éventuelle)des échafaudages aux autres corps d'état.
- Tous les ouvrages nécessaires pour assurer la sécurité du personnel employé sur le chantier.

DOCUMENTS A FOURNIR

L'Entrepreneur devra joindre obligatoirement à sa soumission et aux pièces annexes définies au C.C.A.P. :
- Le devis quantitatif estimatif décomposant le prix global et forfaitaire.
- Les notes éventuelles détaillant les techniques de mise en oeuvre,
- Documentation des produits employés,

SUPPORTS

Neufs:
- Sur bouchements éventuels en agglomérés de béton.

Existants:
- Revêtement enduit traditionnel en parties courantes. Sur pisé ou parties pierre de soubassement

Visite sur place obligatoire.

QUALITES DES MATERIAUX

PEINTURE

Le présent descriptif est établi sur une gamme de produits de la marque "SIKKENS", l'entrepreneur à toutes latitudes pour proposer d'autres marques présentant une garantie et une qualité équivalente.
Ces peintures seront utilisées uniquement suivant le mode d'emploi obligatoirement indiqué par le fabricant.

LIVRAISONS

Les produits seront livrés sur le chantier dans des récipients clos comportant la marque d'origine et d'identification. Le marquage des emballages prescrit par les normes et spécifications sera obligatoire et utilisera les symboles prévus dans ces documents.

TRAVAUX PREPARATOIRES

L'Entrepreneur du présent lot s'assurera de la compatibilité des différents produits employés par les autres corps d'état ou avec l'état des supports (neuf ou existant) avec ses propres produits.

- PEINTURE ET VERNIS

Les travaux de peinture et vernis ne seront exécutés qu'après examen des subjectiles.
Dans tous les cas, l'application des peintures, vernis, enduits et préparations assimilées ne devra être faite :

- ni par température ambiante inférieure à + 5°
- ni dans une atmosphère humide susceptible de donner lieu à des condensations
- ni sur des subjectiles gelés ou surchauffés.

Avant l'application de toute couche, la surface qui la reçoit sera débarrassée des souillures, poussières,taches de graisse, etc... ainsi que des graffiti divers.
Les peintures et vernis devront, en cours d'emploi, être maintenus dans un parfait état d'homogénéité (enlèvement des peaux superficielles, brasage et tamisage).

TRAVAUX ACCESSOIRES

En plus des travaux normalement prévus, la surface de chaque couche sera légèrement poncée avant l'application de la couche suivante, le film décoratif de la peinture devra présenter un aspect uniforme et sans grain.
Le Maître d'Oeuvre pourra demander une ou plusieurs surfaces témoins, à charge du présent lot.
L'emploi de couleurs vives et de tons différents avec rechampissage dans une même façade ou sur un même ouvrage ne donnera lieu à aucune majoration.
De même, l'emploi de revêtements muraux de marque, de nature ou de tons différents, dans un même local ou sur un même ouvrage, ne donnera lieu à aucune majoration de prix.

LIMITES DE PRESTATIONS :

L'échafaudage devra être au besoin laissé à la disposition du lot Démolition (Maçonnerie) pour les petites reprises après démolition ou percement en sous œuvre (2 maxi éventuels).

DPGF

1.DEPENSES D'INSTALLATIONS DE CHANTIER

Mode de métré : forfait pour l'ensemble de la prestation

Vaut , ,

2. ECHAFAUDAGE METALLIQUE FIXE - surface par façade

Mode de métré : au m2 de façade. (sur plans sans déduction d'ouverture et sans tenir compte des retraits).

Compris hauteur de brisis.

Travaux comprenant :

- les autorisations nécessaires pour travaux sur voirie
- les frais de voirie
- les autorisations nécessaires pour protections des réseaux apparents (edf,.....)
- les frais divers pour protection de réseaux électriques
- la location, le double transport
- la manutention pour installation sur cour
- le montage et le démontage d'échafaudage tubulaire
- le respect des normes de sécurité
- un film plastique ou micro perforé de protection verticale contre les projections.
- platelages nécessaires, renfort, protection des couvertures.
- les garde-corps réglementaires
- la protection horizontale permettant la circulation des piétons sur le trottoir

Compris toutes sujétions pour adaptation au sol, aux toitures et parties de façade en saillie.

Cet échafaudage devra être laissé à la disposition des autres corps de métier (si nécessaire) pendant la durée du chantier.

L'échafaudage sera monté suffisamment haut (1ml au dessus du niveau de la gouttière) et en encorbellement si nécessaire afin de permettre un tour de ronde de largeur raisonnable au droit des bas de pente.

Ces échafaudages devront être réceptionnés avant le début des travaux (réception par phasage) par un organisme extérieur avant utilisation par les autres entreprises.

Les frais de réception de l'échafaudage seront à réaliser par un bureau de contrôle agréé, dès la fin du montage.

Nota : l'échafaudage devra être laissé à la disposition du Démolition(maçonnerie)

Destination :

Pour la totalité de la façade du mur pignon EST et retour sud EST

m2 256,00 , ,

2.FACADES (PIGNON du bâtiment conservé sur SOUS BASSEMENT PIERRE éventuel))
sur la longueur du pignon conservé et env 1m de haut
Mode de métré:au forfait
PIQUAGE, D'ENDUIT DE FACADE – ens PIGNON existant
Travaux comprenant :
- Piquage d'enduit existant sur mur
- Dégarnissage parfait des joints sur 3 cm de profondeur
- Descente, chargement et évacuation des gravois à la décharge publique

Destination :
Pour la totalité de la façade du mur pignon EST et retour sud EST

m2 256 , ,

3. FINITIONS :
a) Préparations,Grillageage,dégrossissage et finition enduit projeté minéral type PAREX ou WEBER& BROUTIN finition frisé fin compris toutes sujétions de raccord avec l'angle de la façade EST du bâtiment existant.

Destination :
PIGNON du bâtiment conservé.

m2 256 , ,

4. PEINTURE SUR MENUISERIES EXTERIEURES BOIS -
Mode de métré : au forfait
Travaux comprenant:
-reprise de bandeau bois en continu, après démolition de la cheminée .
- rebouchage, ponçage, masticage des parties conservées
- une couche d'impression.
- Application de deux couches de peinture microporeuse à base de résines SIKKENS "Rubbol DSA" ouautre marque équivalente compris rechampissages et toutes sujétions de mise en oeuvre.
Destination :
Pour la totalité des Forgets ou bandeaux

vt , ,

5.PEINTURE SUR ELEMENTS METALLIQUES ou ZINC
Mode de métré : au forfait
Sur support : métaux galvanisés, alliages légers, aluminium, zinc, cuivre, étain, plomb, matières synthétiques.
- Lessivage des anciens fonds métalliques, brossage, grattage des parties non adhérentes, piquage des parties oxydées, dégraissage au solvant.
- 1 couche d'apprêt à deux éléments à base de butyral polyvinylique, sans chromate, type Washprimer Extra Mild CF des Ets SIKKENS

- 2 couches de peinture-laque antirouille à base de phosphate de zinc et de résine alkyde-uréthaneSIKKENS "redox pur AK 1317" ou autre marque équivalente, compris rechampissages.

Destination :
Dauphins fonte descente EP et autres ouvrages métalliques coté OUEST.

U 1 , ,

MONTANT TOTAL HT ,

TVA 20% ,

MONTANT T.T.C ,

Cachet de l'entreprise :

OPTION :
Le bâtiment enclavé est partiellement conservé,le LOT FACADE consiste en l'enduisage des parties neuves en aggloméré de béton PIGNON EST avec garde corps escalier et façade NORD . (enduit projeté finition talochée dito ci avant)

Soient 115m2 , ,

Peintures sur menuiseries bois cp ts détails
(bandeau,abouts de pannes,forget N & S,porte d'entrée)

vaut , ,

Peintures sur éléments métalliques

vaut , ,

MONTANT TOTAL HT ,

TVA 20% ,

MONTANT T.T.C ,

Cachet de l'entreprise :